
Consultations prébudgétaires

2023-2024

Ministère des Finances et du Conseil du Trésor



Consultations prébudgétaires 2023-2024

Publié par :

Ministère des Finances et
du Conseil du Trésor
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/finances

Janvier 2023

Couverture :

Bureau du Conseil exécutif, Communications gouvernementales (n° 13371)

Traduction :

Bureau de traduction, Service Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-4605-3031-3



Pensez à recycler!

Consultations prébudgétaires 2023-2024



Le Nouveau-Brunswick, qui doit relever des défis comme il n'en a pas vu depuis des générations, est entré dans une période avec la lancée nécessaire face à ce qui l'attend.

En 2022, nous avons connu une croissance démographique record et le nombre d'emplois a atteint de nouveaux sommets.

Malgré ces réalisations, de nombreux défis nous attendent. Nous continuons d'évoluer dans des conditions économiques volatiles, où la hausse rapide des prix exerçant une pression sur le budget des ménages et augmentant les coûts des entreprises.

La hausse des taux d'intérêt fait maintenant partie des conditions économiques mondiales, alors que les banques centrales prennent des mesures pour maîtriser l'inflation. Cela mènera au ralentissement de la croissance économique au pays et à l'étranger en 2023.

En plus de nous préparer pour un ralentissement économique, nous devons nous attaquer aux problèmes associés à la croissance que nous avons connue au cours des dernières années.

Heureusement, nous avons créé une dynamique pour être en mesure de relever les défis à venir.

Grâce à notre réussite économique et à notre gestion responsable des finances de la province, nous avons maintenant établi la souplesse financière pour faire du Nouveau-Brunswick une province plus dynamique et plus prospère pour les prochaines générations.

Nous avons amélioré nos principales données financières, ce qui nous a permis d'alléger le fardeau fiscal des gens du Nouveau-Brunswick et d'augmenter les dépenses dans les secteurs prioritaires.

Le budget 2023-2024 permettra de continuer le travail important et nécessaire pour tirer parti de la croissance des récentes années et profiter des possibilités qui s'offrent à nous.

Nos décisions doivent tenir compte de la façon de maintenir l'élan que nous avons établi au cours des dernières années. Nous devons considérer les besoins d'une population croissante et des communautés dans lesquelles elle vit. Nous devons tirer parti des possibilités qui s'offrent à nous pour créer les conditions favorables à une croissance économique plus forte, tout en aidant les plus vulnérables parmi notre population. Nous devons le faire dans l'intérêt actuel et futur des gens du Nouveau-Brunswick.

Nous avons tous un rôle à jouer pour tirer parti des possibilités qui s'offrent à nous. Je me réjouis à la perspective de mobiliser les gens du Nouveau-Brunswick dans l'élaboration du budget de 2023-2024.

L'honorable Ernie L. Steeves
Ministre des Finances et du Conseil du
Trésor

Dynamiser le secteur privé

Le Nouveau-Brunswick est touché par un niveau d'inflation des prix jamais vu en quarante ans. Les mesures prises pour contenir cette croissance des prix ralentiront la croissance économique au cours de l'année à venir. Cependant, le Nouveau-Brunswick est relativement bien placé pour résister à ce qui devrait être un ralentissement économique modeste et de courte durée en 2023.

En ce qui concerne la croissance démographique, la province a établi un record en 2022; presque toutes les communautés ont enregistré des gains. Une forte migration interprovinciale nette positive et une reprise de la migration internationale nette ont contribué à la croissance au Nouveau-Brunswick en 2022.

En ce qui concerne le nombre d'emplois, un record a été établi pour l'année 2022. Il a été favorisé par une forte augmentation du nombre d'emplois à temps plein. De plus, nous étions en tête au pays pour la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne.

Même si ces développements positifs permettent au Nouveau-Brunswick d'affronter un ralentissement économique, l'inflation devrait rester élevée en 2023.

Cela devrait prendre jusqu'à deux ans avant de sentir le plein effet des hausses des taux d'intérêt au cours de la dernière année, aboutissant à un ralentissement de la croissance économique à court terme. La Banque du Canada a aussi clairement indiqué qu'elle n'hésitera pas à continuer de hausser les taux si l'inflation des prix élevée persiste.

À mesure que les taux d'intérêt augmenteront, les entreprises et les consommateurs ajusteront leurs budgets en fonction des frais de service de la dette plus élevés et limiteront leurs dépenses à l'essentiel.

Un rythme de l'activité économique plus lent est également susceptible de rétablir les chaînes d'approvisionnement tendues et

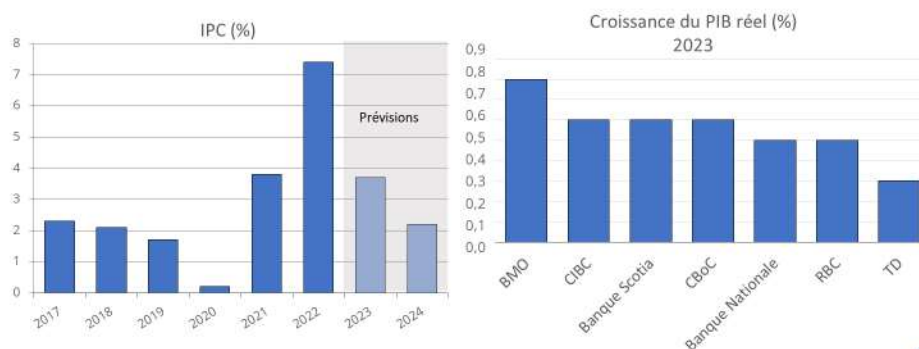
d'atténuer certaines des pénuries de main-d'œuvre qui se sont manifestées au cours des dernières années.

Les prévisionnistes prévoient un ralentissement économique mineur et court, lequel sera suivi d'un rétablissement rapide alors que le taux d'inflation sera modéré vers la fin de l'année. Grâce au rythme soutenu de l'activité qu'a connue la province à la suite de la crise économique liée à la pandémie, nous sommes prêts à nous attaquer au défi que vient ajouter l'inflation.

« ... les ménages du Nouveau-Brunswick ont l'un des niveaux d'endettement les moins élevés (jusqu'à maintenant) de toutes les provinces au pays, ce qui devrait aider à les protéger contre une hausse des taux d'intérêt jusqu'à un certain point. » (Traduction libre)

Services économiques TD - décembre 2022

Pressions inflationnistes qui s'atténueront lors du ralentissement économique



Sources : Tableau 18-10-0005-01 de Statistique Canada, Enquête auprès des prévisionnistes du secteur privé

Un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant

Une priorité du gouvernement a toujours été d'agir à titre de gestionnaire responsable des finances publiques. Des décisions doivent être prises non seulement pour s'attaquer aux priorités actuelles, mais pour renforcer la souplesse financière des générations futures de Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois.

Malgré les répercussions de la pandémie, le gouvernement a généré des excédents annuels dans son budget provincial. Le gouvernement provincial est maintenant en voie de réduire la dette nette de plus de 2 milliards de dollars, et que le ratio de la dette nette au PIB devrait maintenant être moins de 26 %.

Grâce à cette amélioration des résultats financiers, nous jouissons de la souplesse financière nécessaire pour équilibrer la prestation des services publics importants dans la province, tout en réduisant le fardeau fiscal de nos contribuables.

Le gouvernement a aussi augmenté les dépenses dans des secteurs prioritaires comme les soins de santé, l'éducation et les services sociaux. De plus, les salaires du secteur public ont connu une hausse.

Les contribuables de la province profitent maintenant des réductions d'impôt sur le revenu des particuliers et d'une réduction des taux d'impôt foncier provinciaux, lesquelles permettront de leur redonner environ 250 millions de dollars.

Bien que les progrès financiers aient été notables, les gains récents sur le chapitre des recettes ne devraient pas se poursuivre. Alors que les facteurs temporaires liés à la pandémie s'atténueront et que

l'économie ralentira, la croissance des recettes suivra la même tendance. Par ailleurs, les pressions sur les dépenses sont passées de la pandémie à la hausse rapide des prix.

Même si bien des progrès ont été réalisés, il est devenu de plus en plus important de s'adapter au changement de circonstances. Cependant, il est tout aussi important de prendre des décisions en fonction de leurs

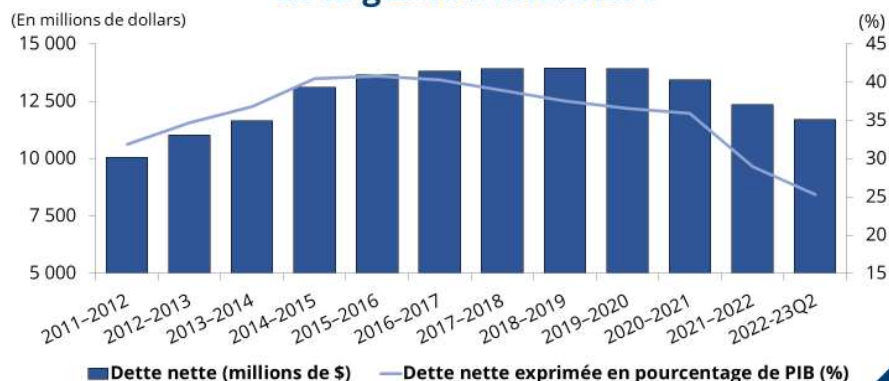
répercussions sur les finances de la province.

Vu que la croissance des recettes devrait demeurer volatile et que les pressions exercées sur les dépenses continueront de croître, il continue d'être important de faire preuve de rigueur financière.

« ... la situation financière de la province continue de s'améliorer; toutefois, il faut faire preuve de prudence puisque l'excédent annuel de cette année est largement attribuable aux fluctuations (augmentations) des recettes provenant de la taxe de vente harmonisée, de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait ne pas se reproduire à l'avenir. »

Vérificateur général du Nouveau-Brunswick – novembre 2022

Création de possibilités au moyen de la gestion financière



Source : Ministère des Finances et du Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick

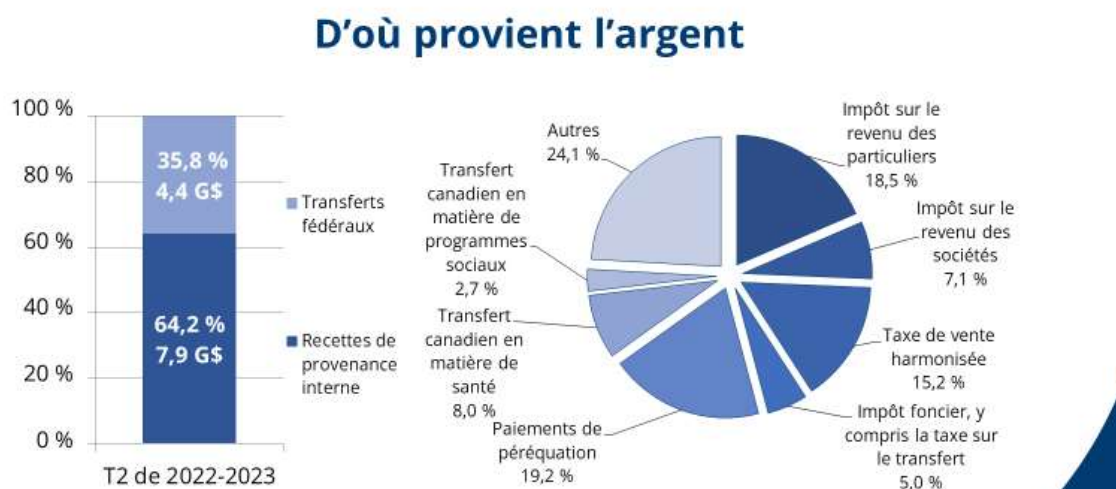
D'où provient l'argent

Il est important de savoir d'où proviennent les recettes qui financent nos services publics.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2022-2023, les recettes provinciales devraient totaliser un montant estimé à 12,3 milliards de dollars.

Les recettes de provenance interne représentent 64,2 % des recettes gouvernementales. Cela comprend les recettes provenant de l'imposition, des ressources naturelles, des droits, du rendement des investissements, de la loterie et des amendes et pénalités.

Les transferts fédéraux constituent le reste des recettes, soit 35,8 %. Le programme de péréquation du gouvernement fédéral est la plus importante source de recettes. Les autres transferts fédéraux importants comprennent le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux.



Source : Ministère des Finances et du Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick

Où va l'argent

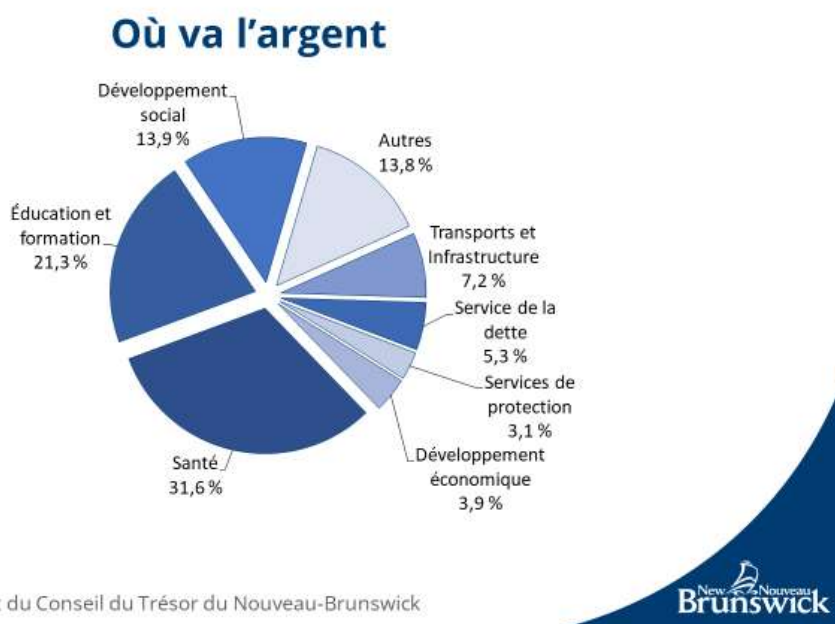
La gestion rigoureuse de nos dépenses et les investissements dans les secteurs prioritaires jouent un rôle tout aussi important dans le maintien de l'équilibre budgétaire.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2022-2023, les dépenses provinciales devraient totaliser un montant estimé à 11,5 milliards de dollars.

La santé, et l'éducation et la formation représentent les deux principaux secteurs de dépenses de la province. Ensemble, ils représentent environ 53 % de nos dépenses. Si nous tenons aussi compte de nos dépenses liées au développement social, deux dollars sur trois sont consacrés à la santé, à l'éducation et à la formation, et au développement social.

Le service de la dette publique, s'établissant à 609 millions, constitue également l'une de nos principales dépenses. Ces frais peuvent être influencés non seulement par des besoins d'emprunt, mais par des variables comme les cotes de solvabilité, les taux d'intérêt, les marchés financiers et les fluctuations des devises qui échappent au contrôle direct du gouvernement. En éliminant le déficit et en rétablissant l'équilibre budgétaire, nous pouvons atténuer l'effet de ces facteurs externes sur les frais de service de la dette publique.

À long terme, la réduction des frais de service de la dette publique offre aussi le potentiel de générer des améliorations pour financer et maintenir les services publics.



Facteurs à considérer pour 2023-2024 et au-delà

Malgré les pressions inflationnistes jamais vues en quarante ans, le Nouveau-Brunswick a poursuivi sa lancée. Notre économie est plus robuste, les résultats financiers se sont améliorés et nous sommes bien placés pour faire face au ralentissement économique prévu.

Nous sommes passés des défis créés par la pandémie aux défis découlant d'une économie croissante et d'une hausse de l'inflation. Nous devons maintenant explorer les possibilités de régler les pressions de croissance. Nous devons également déterminer la façon de traiter la demande accrue dans des secteurs clés comme le logement, la santé et l'éducation.

Pendant que nous travaillons sur le budget 2023-2024, le gouvernement veut connaître l'avis des citoyens de la province. Au cours des consultations prébudgétaires de cette année, nous les invitons à faire part de leurs points de vue sur les enjeux et les possibilités qui se présentent à la province ainsi que sur la meilleure façon de les aborder.

- Comment la province augmentera-t-elle l'offre de logements en réponse à la forte croissance démographique?

- Quelles mesures de soutien sont nécessaires pour aider notre population vulnérable à composer avec l'augmentation du coût de la vie?
- Quelles sont les possibilités de moderniser notre système de soins de santé pour qu'il soit accessible, soit réceptif et réponde aux besoins d'une population croissante?
- Que faut-il pour renforcer les systèmes d'éducation de la province en vue de préparer les personnes étudiantes pour la réussite dans le milieu de travail moderne?
- Quels sont les investissements nécessaires pour faire la transition vers une économie verte, sobre en carbone?

Commentaires et suggestions

En ligne :

<http://www.gnb.ca/finances>

Par la poste :

*L'honorable Ernie L. Steeves
Ministre des Finances et du Conseil du
Trésor
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1*

Par télécopieur : 506 453-7195

Par courriel : wwwfin@gnb.ca

La date limite est le 28 février 2023